Document généré le 24 avr. 2024 07:22

Séquences
La revue de cinéma

SÉQUENCES LA REVUE DE CINÉMA

L'expérience d'*Images en Tête*

Pierre Théberge

Numéro 23, décembre 1960

URI : https://id.erudit.org/iderudit/52102ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)
1923-5100 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Théberge, P. (1960). L'expérience d'*Images en Tête*. *Séquences*, (23), 23–24.

Tous droits réservés © La revue Séquences Inc., 1960

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

L'expérience d'Images en Tête

La Société Radio-Canada offrit l'an dernier, aux participants de l'émission *Images en tête*, la possibilité de faire du cinéma, en s'engageant à couvrir les dépenses nécessaires. Quelques équipes furent formées qui réalisèrent soit un film d'animation, soit un documentaire ou encore un film à scénario dramatique. Nous vous présentons ici l'expérience vécue par l'équipe du film d'animation, racontée par un de ses membres. Vous pourrez lire un compte-rendu du travail des deux autres équipes dans nos prochains numéros.

Les quatre responsables du film d'animation ne firent connaissance que lors de la formation de leur équipe. Hélène Lamarche devait être la dessinatrice, Huguette Demers, son assistante, Denys Héroux, l'assistant-réalisateur, et moi-même, Pierre Théberge, le réalisateur. Nous avions choisi le cinéma d'animation à peu près tous pour la même maison : l'intérêt que nous portions à ce médium d'expression.

Lorsque nous nous rencontrâmes pour la première fois en studio, chacun avait des idées différentes sur le sujet à traiter. Après une discussion assez vive l'accord se fit au moins sur un point : il fallait entreprendre d'illustrer une chanson folklorique. On dressa une liste de chansons dont les possibilités d'exploitation devaient être étudiées par chacun. A la seconde réunion, les opinions s'entrechoquèrent. Denys, l'assistant-réalisateur avait rencontré un chansonnier et proposait d'utiliser une de ses chansons. Le réalisateur avait d'autres plans : la chanson proposée par Denys ne lui plaisait guère, et il lui semblait maintenant qu'un thème de musique instrumentale se prêterait plus facilement à une illustration. Les autres membres de l'équipe n'étaient pas de cet avis ; finalement, Huguette proposa une chanson dont le choix devait s'avérer excellent: *La chanson du pharmacien*, de Félix Leclerc.

La chanson choisie, restait la façon de la transposer à l'écran. Tous optèrent d'emblée pour l'emploi de la couleur. Denys suggéra ensuite d'utiliser des maquettes et des poupées animées; le réalisateur, lui, parla de poupées découpées et très stylisées. La discussion s'engagea des plus vives, mais nos ardeurs furent heureusement refroidies

L'équipe du dessin animé avec M. René Jodoin, de l'O.N.F. (*à gauche*) : Huguette Demers, Pierre Théberge, Hélène Lamarche et Denys Héroux

par M. Jodoin de l'O.N.F., qui sut nous convaincre d'employer le procédé d'animation le plus simple et le plus facile: utiliser des poupées découpées évoluant sur un fond noir et filmer en blanc et noir.

Restait à trouver un interprète pour la chanson, car nous ne pouvions utiliser l'interprétation originale de Félix Leclerc à cause de certains droits de télévision; de plus, notre interprète ne devait pas faire partie d'un syndicat pour éviter des frais trop élevés. C'est Denys qui dénicha l'excellente chanteuse Claude Dumas, une étudiante comme nous. Ils travaillèrent ensemble plusieurs jours à mettre au point un arrangement différent de

celui de Félix Leclerc. L'enregistrement se fit à Radio-Canada. On leur avait demandé de faire vite pour éviter, encore une fois, des frais trop onéreux. Claude et Denys arrivèrent en retard, se perdirent dans le dédale des corridors, et, finalement, se rendirent coupables d'une légère entorse au budget alloué à notre film. Ce ne devait pas être la dernière. L'enregistrement fait, il fallut passer le ruban magnétique à la moviola, un instrument qui permet de mesurer le nombre d'image que nécessite un vers ou même une parole chantée et, en même temps, de bien synchroniser l'image et le son. On détermina ainsi le nombre d'images de la *Chanson du pharmacien*. Hélène se mit rapidement à l'oeuvre pour dessiner les personnages, pendant que le réalisateur établissait les calculs des mouvements à imprimer aux poupées et dressait les graphiques, les plans du film. Cette longue préparation occupa environ deux mois de travail intermittent. L'équipe se réunissait tous les vendredis.

La première séance de tournage se déroula dans un studio étranger à Radio-Canada ; l'installation (titreuse, caméra, éclairage,) y était de calibre amateur. Ce tournage dura environ huit heures et nous permit de constater que les mouvements de nos poupées étaient trop rapides et que l'éclairage laissait à désirer. La deuxième séance fut aussi longue que la première, mais toute l'équipe prit des précautions nombreuses, soigna beaucoup l'éclairage, tourna avec minutie et surtout usa de patience. Lorsque vint le moment de décharger la caméra, une surprise peu agréable nous attendait: le film s'était bloqué ; nous avions donc tourné toute la journée sans rien photographier. Il fallut bien contre mauvaise fortune rire nerveusement tout notre soûl. Au troisième tournage, nous surveillâmes très attentivement le mécanisme de la caméra, mais, cette fois, c'est l'éclairage qui se révéla défectueux. Le quatrième et dernier tournage eut lieu dans un autre studio muni d'une équipement professionnel. Il fallait bien tricher un peu si nous désirions obtenir un résultat satisfaisant. Le fait de refaire notre film quatre fois nous a sûrement aidés, car, d'une fois à l'autre, nous entrions davantage dans la connaissance du métier de cinéaste.

Le film fut présenté à la télévision lors de la dernière émission d'*Images en tête* et le jury nous décerna le premier prix. Nous avons alors rencontré M. Guy Côté qui nous ménagea une entrevue avec M. Colin Low, le directeur du département d'animation à l'O.N.F. Nous lui avons alors présenté notre film en présence de M. Tom Daly et de quelques autres. Ils le regardèrent deux fois et ne firent aucun commentaire. Nous eûmes la chance de tomber sur McLaren. Il semblait très occupé, mais il manifesta cependant l'intention de voir notre film. Je lui laissai la copie qu'il me promit de regarder aussitôt qu'il le pourrait.

La Chanson du pharmacien est un film modeste, sans prétention. Mais c'est notre film. Grâce à lui, nous sommes entrés de plein pied dans l'apprentissage enrichissant de la création cinématographique. Nous en sommes reconnaissants à Radio-Canada et à l'Office National du Film.

Pierre Théberge, réalisateur

Juger un film

C'est une opinion très loyale et très sympathique, si l'on veut, que de croire qu'on peut juger un film sur un scénario. Mais le plus grand metteur en scène du monde, Eisenstein, au moment où il travaillait avec moi, me disait que trois de ses films venaient d'être refusés parce qu'il avait été contraint de les faire juger sur leurs scénarios . . . « Ceux qui les ont lus, disait-il, ne pouvaient imaginer mes images : s'ils avaient pu les imaginer, ils auraient été comme moi l'auteur du **Cuirassé Potemkine.** » Il n'est au pouvoir de personne au monde de juger un film autrement que sur ses images. Nous devons prendre nos responsabilités, même si nous jugeons durement un film, en fonction d'exigences absolues, nous devons nous prononcer sur sa réalisation et jamais sur ses intentions.

André Malraux